

Postulat Bernard Borel
au nom du groupe vert-es et ouvert :
Pour « le bien vivre » à Aigle

Lors de la discussion du budget 2024 en décembre dernier, nous avons relevé que prévoir 0.2 EPT à peine d'assistante administrative pour la cohésion sociale n'était pas une réponse suffisante aux besoins d'une véritable politique sociale communale. Et nous notons en particulier la difficulté de la Municipalité -par manque de temps et de disponibilité- de mettre en place des règlements et un programme faisant pourtant suite à des décisions cantonales (concernant les soins dentaires des enfants) ou du Conseil Communal (concernant l'aide individuelle au logement). Mais aussi, en tenant compte de la baisse du revenu disponible des ménages, de relancer l'idée d'un magasin de denrée essentielle à prix modéré, ou encore d'un système de garde pour les enfants malades et pourquoi pas la mise en place d'un budget participatif (pour l'ensemble de la ville ou par quartier), ou d'une politique communale pour les seniors, telle qu'exprimée par eux-mêmes ...Il serait aussi très important de faire une analyse fine de l'offre déjà proposée par les différentes associations œuvrant dans le domaine social, et des synergies possibles et non exploitées.

Il est important que, dans l'équipe qui entoure la Municipalité, comme il y a un délégué économique ou aux sports, à l'énergie ou à la communication et la culture, on imagine la création d'un poste de délégué à la cohésion social. Tous doivent d'ailleurs travailler ensemble au développement harmonieux de la ville.

Lors du débat sur le budget, la Municipalité, par la voix de son syndic, avait laisser entendre qu'elle ne serait pas opposée à une intervention sur le sujet.

Le vivre ensemble, valeur au cœur de la durabilité, passe par une bonne cohésion sociale et une équité des chances. C'est aussi une manière de lutter contre les incivilités, comme cela est bien décrit dans la littérature scientifique.

En permettant à chacun•e de participer à l'animation de son lieu de vie, les liens sociaux et le sentiment d'appartenance se renforcent positivement,. Le défi est aussi de planifier l'offre de services et d'équipements, en prenant en considération les besoins des différentes catégories de population et leur évolution. Nous pouvons lister quelques lignes directrices de cahier des charges :

- Favoriser le vivre ensemble et l'égalité des chance.
- Valoriser la diversité culturelle et renforcer la mixité sociale dans les quartiers
- Améliorer l'intégration des personnes en difficulté ou en situation de handicap
- Adapter l'offre de structures d'accueil aux besoins actuels et futurs
- Favoriser des activités culturelles ou de loisirs accessibles dans la commune pour tous
- Développer et amplifier les synergies inter-communales dans le domaine social
- Réfléchir, dans l'aménagement urbain, aux éléments qui favorisent la cohésion sociale

Un certain nombre de ces activités se font déjà, au moins partiellement par des associations en partie financées par la commune.

C'est pourquoi ce postulat demande :

de confier un mandat d'étude à une personne du métier. Il s'agirait de faire un inventaire de l'existant, avec ses forces et faiblesses, et élaborer des pistes pour mettre les bases d'une politique sociale communale . Cela devrait aboutir à une proposition « d'investissement dans la politique sociale » intégrée dans le budget 2025 ou dans un préavis ad-hoc, en fonction des résultats obtenus

Le fond pour la cohésion sociale, proposé par la Municipalité à fin 2022 et approuvé par le Conseil Communal en juin 2023 à la fin de l'étude des comptes 2022 de la commune, pourrait d'ailleurs servir au lancement d'un projet novateur. Cela serait l'occasion d'en établir le règlement d'utilisation.

Aigle, mars 2024

Bernard Borel, pour les vert-es et ouvert